



Message à nos clients, partenaires, employés et actionnaires

Chers clients, partenaires, employés et actionnaires,

Au cours de l'année, la direction a poursuivi l'exécution de son plan d'affaires en se concentrant sur quatre axes principaux : le secteur municipal, le gouvernement fédéral du Canada, la consolidation de nos relations avec nos partenaires existants ainsi que le développement de nouveaux partenariats et l'assurance de maintenir l'avantage compétitif de SmartGuide® vis-à-vis les différents joueurs sur le marché.

Au cours de l'année financière 2018, Alphinat a continué à concentrer la majorité de ses efforts à supporter ses partenaires et intensifier ses efforts de ventes auprès des municipalités et du gouvernement fédéral du Canada. Nous comptons parmi nos clients, plus de 30 villes, dont une deuxième ville en Californie reconnue comme étant un important centre de la haute technologie et 8 provinces/états au niveau gouvernemental. De plus, SmartGuide® est exploité par des agences de gouvernements fédéraux dans 4 pays.

Notre équipe a été impliquée dans divers projets stratégiques avec des délais de livraison très courts, démontrant d'autant plus à nos clients et partenaires les gains de productivité qu'offrent SmartGuide. Alphinat est constamment à la recherche de moyens de réduire le recours au code sur mesure et d'augmenter la réutilisabilité des actifs TI existants chez les clients. Ainsi, SmartGuide permet aux services informatiques de se concentrer sur l'infrastructure, les conventions techniques, les connexions aux systèmes existants et la sécurité, tandis que les experts métiers peuvent se concentrer à utiliser leurs connaissances et leur savoir-faire pour mettre en place et à améliorer les services en ligne tout en s'adaptant à un environnement commercial en constante évolution. SmartGuide a maintes fois démontré qu'il livre des solutions de type générique à des coûts de beaucoup inférieurs à des solutions développées à partir de code sur mesure.

Afin d'assurer une croissance plus importante, Alphinat a investi dans le « packaging » de SmartGuide sur deux axes principaux :

- 1) SmartGuide Portal Edition pour Dynamics 365, est maintenant disponible pour la commercialisation. Il permet d'optimiser la manière dont les clients conçoivent et déploient des services en ligne à partir de Microsoft Dynamics 365. Cette solution est disponible en mode de location, en mode SaaS ainsi qu'en mode de déploiement dans les environnements du client ;
- 2) SmartGuide Le Portail Civil qui vise à offrir un environnement inégalé en matière de productivité pour les municipalités clients d'Amanda™. De plus, les municipalités pourront choisir parmi un catalogue de services aux citoyens, accélérant d'autant plus la mise en ligne de solutions comme des requêtes en ligne de services, des demandes de permis et de licences ainsi que de nombreux autres services aux citoyens et applications à usages internes.

Au cours de 2018, l'équipe de R&D d'Alphinat a ainsi continué à faire évoluer SmartGuide afin de supporter les ambitions et les demandes de ses clients et de ses partenaires, tout en répondant aux orientations stratégiques de l'entreprise.

Pour 2019, nos priorités demeurent l'accélération de nos ventes, seuls ou en collaboration avec nos partenaires, et le packaging de solutions autour de SmartGuide pour répondre aux besoins spécifiques de marchés porteurs. De plus, la société concentrera ses efforts afin d'augmenter ses produits récurrents en augmentant le nombre de partenaires et les ventes directes et en mode locatif.

Nous travaillons à augmenter le talent de notre équipe et leur engagement à fournir de la valeur et de la satisfaction à nos clients et partenaires. Nous nous sommes concentrés sur le développement de nos solutions basées sur SmartGuide qui répondent aux besoins critiques de nos clients et des marchés que nous servons. Nous sommes très reconnaissants de l'engagement des partenaires qui contribuent à notre succès. Notre collaboration nous permettra de développer de nouveaux marchés.

Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Alphinat nous tenons à remercier nos clients, nos partenaires, nos employés et nos actionnaires pour leur soutien et leur confiance.

(signé) Michel Lemoine

Michel Lemoine
Président du conseil

(signé) Curtis Page

Curtis Page
Président et Chef de la direction



Rapport de gestion

Alphinat Inc. (« Alphinat » ou « la société ») (Bourse de croissance TSX : NPA) a publié ses résultats pour l'exercice de 12 mois terminé le 31 août 2018.

Général

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 20 décembre 2018. Il doit être lu avec les états financiers annuels pour les exercices terminés au 31 août 2018 et 2017 qui sont disponibles sur Sedar.

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. À moins d'indication contraire, tous les chiffres sont libellés en dollars canadiens. Cette analyse de la Direction a été complétée en fonction des informations disponibles au 20 décembre 2018.

Vue d'ensemble - SmartGuide®, le développement agile pour le Cloud

Alphinat est un éditeur de logiciel qui a mis au point la suite SmartGuide qui permet de créer des applications Web et des outils libre-service qui automatisent les interactions entre une organisation et ses clients, employés et partenaires.

SmartGuide permet de construire rapidement des dialogues web interactifs qui guident les usagers vers les informations pertinentes à leur démarche, les aident à diagnostiquer des problèmes ou les guident à travers une série d'étapes bien définies dans le but de personnaliser et de faciliter la saisie de données et l'accomplissement de tâches complexes ou peu fréquentes.

Déployable nativement en environnement J2EE ou .NET, sur site ou en mode « Cloud Computing », SmartGuide est l'outil idéal pour :

- Les applications libre-service
- Les formulaires électroniques
- Les bases de connaissances
- Les ventes guidées
- Les outils de diagnostic
- Les événements de vie
- L'éducation ou la formation

SmartGuide est la seule plateforme de développement permettant aux gens non-techniques de gérer tout le contenu et la logique d'affaire d'une application par le biais d'une interface visuelle de type « drag and drop ». En fait, SmartGuide fournit une multitude de fonctionnalités « point and click » qui facilite la construction, les tests et la maintenance de vos applications que d'autres solutions requièrent de développer sur mesure.

Les secteurs Publics, de la Santé, des Banques et Assurances et des Télécommunications et autres peuvent bénéficier de la technologie SmartGuide® pour moderniser, automatiser et rentabiliser une multitude de processus d'affaires en réalisant de substantielles économies par rapport à des solutions sur mesure traditionnelles codées. Pour de plus amples renseignements sur Alphinat ou sa suite logicielle, veuillez visiter www.alphinat.com/fr.

Activités économiques

Au cours de l'année sous revue, Alphinat a poursuivi ses efforts pour le développement de son réseau de distribution et pour la diversification de son offre.

La société a vu une accélération des ventes avec ses partenaires OEM, tant pour des licences OEM de SmartGuide que pour des licences Entreprises. Les licences Entreprises permettent aux clients de livrer des services en ligne qui s'appuient sur multiples systèmes arrière-boutique, leur permettant ainsi d'améliorer l'expérience pour leurs usagers.



La société continue d'être impliquée dans divers projets auprès de départements du gouvernement fédéral canadien. Ces projets ont mené à des discussions plus avancées avec des clients et partenaires, existants et prospectifs.

Au cours de l'année sous revue, la société a enregistré de nouvelles ventes de licence de SmartGuide auprès d'une Province du Canada et d'un État américain. SmartGuide sera un élément clé dans leurs stratégies de modernisation de la livraison de services gouvernementaux à leurs citoyens et entreprises.

Au cours de l'année sous revue, la société a reçu des commandes pour des licences additionnelles de clients existants en Europe, lesquels continuent de déployer de nouveaux services sur la base de SmartGuide.

La société a continué sa progression dans le secteur municipal, comptant maintenant 30 villes comme clientes au Canada, aux États-Unis et en Europe.

La société continue d'être impliquée dans divers projets auprès de départements du gouvernement fédéral canadien, de provinces canadiennes et de municipalités.

SmartGuide a maintes fois fait preuve de gains de productivité importants. Les facteurs clés de décision pour les clients et partenaires d'Alphinat en sélectionnant SmartGuide sont le coût total effectif de la solution, sa facilité d'utilisation et la qualité du service d'accompagnement d'Alphinat.

La société continue de poursuivre ses démarches de partenariats OEM sur des marchés verticaux et géographiques ainsi que des partenariats pour la mise en œuvre de solutions en mode SaaS. La direction croit que ces partenariats contribueront à réduire le cycle de ventes pour les produits de la société auprès de clients prospectifs.

Données annuelles choisies (auditées)

Le tableau ci-dessous présente certaines données relatives aux résultats d'exploitation et à l'évolution de la situation financière d'Alphinat pour les exercices terminés au 31 août ainsi que sa situation financière à ces dates.

Exercice	2018	2017	2016
	31-08-2018	31-08-2017	31-08-2016
	\$	\$	\$
Revenus	1 116 781	1 660 492	1 522 929
Résultat net	(347 138)	152 183	48 012
RPA de base et dilué	(0,007)	0,003	0,001
Total de l'actif	285 358	527 664	399 798
Total du passif financier à long terme y compris la partie exigible à court terme	864 286	1 078 840	1 060 688

Principales données financières trimestrielles (non auditées)

Périodes	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017
	31-08-2018	31-05-2018	28-02-2018	30-11-2017	31-08-2017	31-05-2017	28-02-2017	30-11-2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	309 001	248 667	354 373	204 740	249 440	307 668	499 399	603 985
Résultat net	(110 454)	(107 418)	(12 587)	(116 679)	(196 143)	(78 372)	167 455	259 243
RPA de base et dilué	(0,002)	(0,002)	(0,0002)	(0,002)	(0,004)	(0,002)	0,003	0,005

Produits

Pour l'exercice de 12 mois terminé le 31 août 2018, les produits se sont élevés à 1 116 781 \$ comparativement à 1 660 492 \$ pour la période correspondante de 2017.

Pour le trimestre terminé le 31 août 2018, les produits se sont élevés à 309 001 \$ comparativement à 249 440 \$ pour la période correspondante de 2017.



Au cours de l'année sous revue, les revenus proviennent de la vente de nouvelles licences de SmartGuide au montant de 329 133 \$, de support et de maintenance logiciel au montant de 493 345 \$ et de formation et de services professionnels au montant de 294 303 \$.

En 2017, les revenus provenaient de la vente de nouvelles licences de SmartGuide au montant de 682 952 \$, de support et de maintenance logiciel au montant de 585 661 \$ et de formation et de services professionnels au montant de 391 879 \$.

Charges d'exploitation et autres charges

Au cours de la période visée les charges d'exploitation ont diminué légèrement, se chiffrant à 1 294 601 \$ en 2018 comparativement à 1 319 396 \$ en 2017.

Les frais liés à la réalisation de mandats, à l'administration et à la commercialisation sont passés de 846 414 \$ en 2017 à 830 511 \$ en 2018. Cette diminution s'explique par la diminution des salaires compensée partiellement par l'augmentation des mauvaises créances et des services professionnels.

Les frais de recherche et développement, net des crédits d'impôts ont augmenté légèrement, se chiffrant à 464,090 \$ pour l'année se terminant le 31 août 2018 alors qu'au 31 août 2017 ils étaient de 429 264 \$.

Les charges financières ont diminué passant de 180 690 \$ en 2017 à 163 260 \$ en 2018. Cette diminution s'explique par le remboursement partiel des débentures pendant l'exercice terminé le 31 août 2018. Le tableau figurant à la note 23 aux états financiers détaille les variations des diverses sources de charges financières entre les années financières 2017 et 2018.

Bénéfice net (perte nette) de l'exercice

La perte nette pour l'exercice 2018 s'élève à (347 138 \$), soit (0,007 \$) par action (nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation), comparativement à un bénéfice net de 152 183 \$, soit 0,003 \$ par action (nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation), pour l'exercice 2017.

Pour le trimestre terminé le 31 août 2018, la perte nette s'est élevée à (110 454 \$) soit (0,002 \$) par action (nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation), comparativement à une perte nette de (196 143 \$) soit (0,004 \$) par action (nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation) pour la période correspondante de 2017.

Actif

Au 31 août 2018, l'encaisse se chiffre à 0 \$ comparativement à 74 205 \$ au 31 août 2017.

Au 31 août 2018, les comptes débiteurs se chiffrent à 244 204 \$ comparés à 416 040 \$ en 2017.

Les frais payés d'avance se chiffrent à 28 192 \$ au 31 août 2018 comparés à 26 766 \$ en 2017. Cette augmentation s'explique essentiellement par le paiement, avant le 31 août 2018 de la prime d'assurance responsabilité.

Passif

Le découvert bancaire est de 27 473 \$ au 31 août 2018 comparativement à 0 \$ au 31 août 2017.

Les comptes créditeurs et charges à payer sont passés de 710 334 \$ en 2017 à 842 345 \$ en 2018.

Les revenus perçus d'avance sont passés de 158 441 \$ en 2017 à 318 343 \$ en 2018. Cette augmentation s'explique par le renouvellement d'un contrat de maintenance pour une période de 3 ans d'un client.

Au 31 août 2018, le prêt d'une société privée représente des avances de 40 200 \$ (40 200 \$ en 2017) d'une société portant intérêt au taux annuel de 12 % (12 % en 2017) payable mensuellement et ne comportant aucune date d'échéance. Les avances subordonnées d'un administrateur et de personnes liées à un administrateur sont au montant de 9 160 \$ (9 160 \$ en 2017). Ces avances ne portent pas intérêt. Les prêts



d'un administrateur se chiffrent à 35 000 \$ (35 000 \$ au 31 août 2017). Ces prêts portent intérêt au taux de 12 %, payable mensuellement et ne comportent aucune date d'échéance. L'emprunt d'une société sous contrôle commun se chiffre à 50 000 \$ (50 000 \$ en 2017) portant intérêt au taux de 12% (12% en 2017), payable mensuellement et ne portant pas de date d'échéance.

Au 31 août 2018, les débentures se chiffrent à 864 286 \$ (portion à court terme se chiffrant à 324 107 \$) comparativement à 1 078 840 \$ au 31 août 2017. Cette différence s'explique par le remboursement partiel durant l'exercice de 20% du montant emprunté à l'origine et des frais de financement différés reliés. De plus, le 21 Novembre 2018, des débentures d'un montant de 632,287 \$ ont été converties en actions et 112,000\$ remboursées. Le solde des débentures au 21 Novembre 2018 est donc de 120 000\$

Capitaux propres

Au 31 août 2018, le nombre d'actions ordinaires en circulation de la société s'élève à 50 503 220 (50 503 220 en 2017). En date de ce rapport le nombre d'actions ordinaires total de la société s'élève à 63 148 956 suite à l'émission de 12 645 736 actions lors de la conversion de débentures d'un montant de 632 287 \$ le 21 novembre 2018.

Options d'achats d'actions

Au 31 août 2017, il y avait 3 108 544 options d'achat d'actions en circulation au prix de levée moyen de 0,12 \$ avec une durée contractuelle pondérée de 33 mois.

Pendant l'exercice terminé le 31 août 2018, 1 000 000 d'options ont expiré ou ont été annulé. Au 31 août 2018, il y avait 2 108 544 options d'achats d'actions en circulation au prix de levée moyen de 0,12\$ avec une durée contractuelle moyenne de 33 mois.

Aucune nouvelle option d'achat d'actions n'a été émise en 2018.

Lors de la période du 1^{er} septembre 2018 au 20 décembre 2018, 350,000 options d'achat d'actions en circulation ont expiré. Le solde des options en circulation en date du 20 décembre 2018 est de 1 758 544.

Liquidités et solvabilité

Le solde de trésorerie et équivalent de trésorerie au 31 août 2018 se chiffre à (27 473 \$). Ce montant comprend l'encaisse au montant de 0 \$ et le découvert bancaire au montant de (27 473 \$). Au 31 août 2017 le solde de trésorerie et équivalent de trésorerie se chiffre à 74 205 \$. Ce montant comprend l'encaisse au montant de 74 205 \$ et le découvert bancaire au montant de 0 \$.

Pour financer ses activités, la société compte sur la perception des comptes à recevoir, les prêts d'actionnaires, d'administrateurs et de personnes liées à un administrateur, des débentures de Classes A et B et la conclusion prochaine de contrats de vente importants de licences des produits Alphinat et de mandats de services professionnels reliés aux produits de la Société résultant des initiatives de commercialisation en cours.

La société estime que les liquidités actuellement disponibles, les prêts d'actionnaires, d'administrateurs et de personnes liées à un administrateur, les fonds (et prêts convertis) résultant des débentures de Classes A et B, ainsi que la signature de contrats résultant des initiatives en cours lui permettront de recruter le personnel additionnel nécessaire à son expansion et ainsi de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance.

Engagements à long terme

Les engagements pris par la société en vertu d'un bail, expirant le 30 juin 2024, pour la location de ses bureaux de Montréal totalisent 496 980 \$. Les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

- 2019 : 80 272 \$
- 2020 : 81 268 \$
- 2021 : 82 284 \$
- 2022 : 83 321 \$
- 2023 : 84 378 \$
- Autres : 85 457 \$

Opérations entre apparentés

▪ **Rémunération des principaux dirigeants**

La rémunération des principaux dirigeants, sous forme de salaires, pour l'exercice clos le 31 août 2018 a été de 327 347 \$ (330 520 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017). La rémunération des principaux dirigeants, sous forme d'honoraires professionnels, pour l'exercice clos le 31 août 2018 a été de 41 423 \$ (5 712 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017). La rémunération des principaux dirigeants, sous forme d'options d'achat d'actions, pour l'exercice clos le 31 août 2018 a été de 0 \$ (14 675 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017). Des administrateurs ont reçu des options d'achat d'actions pour une juste valeur estimée à 0 \$ (16 613 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017).

▪ **Opérations entre apparentés**

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2018, la société a encouru des charges d'intérêts à :

- des administrateurs et des personnes liées à des administrateurs, totalisant 20 948 \$ (23 200 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017) sur les prêts d'un administrateur et sur les débentures.
- des sociétés liées à des administrateurs et une société détenue par un administrateur, totalisant 27 759 \$ (34 574 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017) sur les prêts d'une société liée à un administrateur et sur les débentures.
- un actionnaire et une société détenue par un actionnaire ayant le contrôle, totalisant 22 543 \$ (24 336 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017) sur le prêt d'une société détenue par un actionnaire et les débentures.

Au 31 août 2018, les comptes créditeurs incluent 14 988 \$ (17 744 \$ en 2017) relativement à ces opérations.

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités.

Instruments financiers

Les informations relatives aux instruments financiers se retrouvent à la note 17 des états financiers.

Événements postérieurs à la date du bilan

La Saskatchewan Liquor and Gaming Authority a renouvelé son contrat annuel de support

La société a livré une nouvelle solution informatique au Gouvernement du Canada.

La société a livré une licence Smartguide Entreprise pour un nouveau portail Civil Amanda™ à une ville d'importance en Ontario. Le 21 novembre 2018 la société a émis un total de 12 645 736 actions ordinaires aux porteurs de débentures de catégorie A et de catégorie B qui ont converti leurs débentures conformément à l'offre de la société annoncée dans son communiqué du 5 octobre 2018. Les actions ont été émises au prix de 0,05 \$ l'action (prix de clôture de 0,0325 \$ le jour de l'annonce), soit le prix d'émission minimal prévu par la réglementation de la Bourse de croissance TSX, pour une contrepartie totale de 632 287 \$.

De plus, 112 000 \$ de débentures ont été rachetées pour annulation par la société, l'achat ayant été financé sur huit versements trimestriels à un taux d'intérêt de 12 %. Des débentures totalisant 120 000 \$ n'ont pas été converties et demeurent en circulation.

Les initiés qui ont converti leurs débentures ont reçu 5 174 536 actions représentant environ 8 % des 63 148 956 actions émises et en circulation après la conversion

La conversion et l'émission d'actions ont eu lieu conformément à la politique 4.3 Actions Émises en Règlement d'une Dette de la Bourse de croissance TSX. La Bourse a émis une approbation conditionnelle de l'opération le 5 octobre 2018. Toutes les actions émises sont assujetties à une période de détention de quatre mois

Après la fin de l'exercice, la société avait des remboursements de débentures échus au 30 septembre 2018. La société prévoit effectuer ces remboursements lors de l'encaissement de créances importantes de certains clients et partenaires. Cela étant dit, la plupart de ces montants ont été convertis en actions dans la transaction susmentionnée et, pour le reste de ces débentures, ces retards pourraient amener certains



détenteurs de débiteures à demander de se faire rembourser leur emprunt selon les conditions de la débenture, il est toutefois important de noter que les détenteurs de débiteures sont également des actionnaires importants de la société.

Le 21 novembre 2018, dans le cadre d'une transaction privée, une société non liée a racheté les prêts d'un administrateur pour 35 000 \$ et d'une société sous contrôle commun pour 50 000 \$. Ce prêt, portant un intérêt annuel de 12 %, est remboursable en huit versements trimestriels de 10 625 \$, débutant le 1^{er} janvier 2019.

Le 26 novembre 2018, la société a conclu une convention de prêt garanti avec une société non liée pour un montant de 37 000 \$. Ce prêt est garanti par un compte à recevoir représentant une maintenance annuelle, remboursable avec un intérêt de 3 300 \$, soit à l'encaissement d'au moins 50 % du compte recevable ou le 28 février 2019.

Également le 26 novembre 2018, la société a conclu des ententes de prêts non garantis avec plusieurs actionnaires pour un total de 28 000 \$, portant un intérêt annuel de 12 % et remboursable en huit paiements trimestriels débutant le 1^{er} janvier 2019.

Risques et incertitudes

La longueur des cycles de vente dans les secteurs publics, de la santé, des télécommunications et des institutions financières où la société a concentré jusqu'à maintenant l'essentiel de ses efforts constitue le principal risque affectant les affaires de la société.

Plusieurs facteurs pourraient influencer les résultats réels et entraîner des écarts par rapport aux résultats escomptés. On peut citer notamment la capacité de la société à développer de nouveaux marchés et partenariats et sa dépendance envers un nombre limité de clients.

Alphinat dispose de ressources financières limitées et pourrait avoir besoin de liquidités additionnelles qui peuvent s'avérer indisponibles ou disponibles à des conditions inacceptables.

L'importance de la valeur des outils et des solutions Alphinat dans le monde Internet peut attirer l'attention de joueurs capables de déployer des moyens considérables pour développer des produits concurrents, affectant ainsi le potentiel commercial d'Alphinat.

La Société utilise et prévoit qu'elle continuera d'utiliser une série de mesures telles que les droits d'auteur, marques de commerce, loi sur le secret professionnel, procédures de confidentialité et autres clauses contractuelles, en vue d'établir, de maintenir et de protéger ses droits de propriété intellectuelle. Des parties non autorisées peuvent tenter de copier certains produits ou portions de produits de la société ou d'obtenir de l'information considérée propriétaire. Avec une concurrence accrue, le risque que d'autres sociétés essaient de produire de nouveaux produits ou technologies de remplacement augmente.

Constataion des revenus

Les honoraires tirés des services professionnels sont généralement facturés selon les heures engagées pour rendre les services. Les produits tirés de ces services sont constatés à mesure que les services sont rendus. Les travaux en cours sont établis à la valeur de facturation en tenant compte des services rendus qui n'ont pas été facturés. Les sommes perçues avant que les services ne soient rendus figurent dans les produits reportés et sont constatés comme produits lorsque les services sont rendus.

Les honoraires tirés d'ententes visant les licences, les services de soutien technique après-vente et les autres services connexes sont normalement attribués aux diverses composantes selon les preuves objectives et spécifiques au fournisseur appuyant la juste valeur de chacune des composantes et la société constate les produits pour chaque élément lorsque les critères de constatation sont satisfaits. Pour déterminer la juste valeur de chaque élément, la société se base sur le prix demandé pour un élément lorsqu'il est vendu séparément et sur d'autres facteurs pertinents.

Les produits tirés de la vente de licences d'utilisation des logiciels sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que l'entente est en vigueur, que le logiciel a été livré et accepté du client et qu'aucune obligation

importante de la société ne demeure en suspens. Les services de soutien technique après-vente sont constatés au prorata sur la durée du contrat de soutien et les autres services connexes sont constatés à mesure que les services sont rendus.

Normes comptables publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients - En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 laquelle remplace IAS 18 - Produits des activités ordinaires, IAS 11 - Contrats de construction, ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondés sur le contrôle interne, modifie le fondement pour déterminer quand les produits sont comptabilisés à un moment précis ou progressivement, fournit de nouvelles indications plus détaillées sur des sujets particuliers et améliore et augmente les informations à fournir sur les produits. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, l'adoption anticipée est permise. La société juge que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

IFRS 16 - Contrats de location - En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 « Contrats de location ». IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location ; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles ; modifie la comptabilisation des accords de cession bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 9 – Instruments financiers – Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). Cette norme définitive reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants :

- Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.
- Tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé.
- Un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. L'entité comptabilise les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, et elle comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.
- IFRS 9 comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.



L'IFRS 9 a aussi donné lieu à des modifications à l'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, afin d'ajouter des obligations d'information sur la stratégie de gestion des risques de l'entité et sur l'effet de la comptabilité de couverture sur ses états financiers.

La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et la norme doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société juge que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

Convention sur les options d'achat d'actions

La société offre un régime de rémunération en options d'achat d'actions qui est décrit à la note 15 a) des états financiers.

Autres informations et divulgation continue d'information

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 20 décembre 2018. La société dépose ses états financiers, ses rapports de gestion, ses communiqués de presse et d'autres documents requis dans la base de données Sedar à www.sedar.com.

Les actions de la société sont inscrites à la Bourse de croissance de TSX sous le symbole NPA.

Perspectives

Alphinat se spécialise dans le développement et la commercialisation de produits dits plateforme de développement agile (RAD) avec une approche d'architecture orientée service (« SOA ») qui facilitent et accélèrent la mise en œuvre d'applications, de sites et de portails orientés vers les besoins précis des utilisateurs tout en assurant une réutilisation des ressources informatiques et de l'expérience humaine existantes au sein d'une organisation. Les produits de la société correspondent à un véritable besoin du marché qui s'oriente nettement vers le déploiement de services réutilisables et l'exploitation des expertises internes des organismes.

La suite logicielle SmartGuide® d'Alphinat est le fruit d'années de développement auprès de clients partageant le besoin de personnaliser l'accès à leurs informations et à leurs processus selon le contexte des utilisateurs et ce peu importe l'emplacement des systèmes informatiques en place. Cette capacité est indispensable lorsqu'il s'agit de simplifier les relations des citoyens et des entreprises avec l'administration publique dont les activités donnent lieu à des processus nombreux et complexes. La couche Alphinat d'accès unifiée fait partie du déploiement actuel des portails de service de nouvelle génération du gouvernement du Québec. La société est active afin de consolider et d'améliorer la valeur ajoutée de ses solutions informatiques et créer autour de sa solution un dispositif intégré de support, de formation et de prestation de services.

Le marché du secteur public constitue un potentiel de croissance pour la solution « clé-en-main » d'Alphinat. En effet, dans la plupart des administrations publiques les nombreux départs à la retraite anticipés au cours de la prochaine décennie, l'augmentation du nombre des formalités à traiter et leur complexité croissante, la réduction des budgets d'exploitation imposent une productivité accrue du secteur public alors que la demande des usagers se fait de plus en plus pressante pour une simplification radicale du fardeau administratif.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs à l'égard de la société. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, impliquent certains risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux envisagés par ces énoncés.

La société considère que ces énoncés prospectifs ont été basés sur des hypothèses raisonnables au moment de leur préparation, mais elle met en garde les lecteurs à l'égard de futures hypothèses dont plusieurs sont hors du contrôle de la direction, et qui pourraient autrement s'avérer incorrectes.

Le lecteur est invité à consulter le Sedar (www.sedar.com) pour toute information complémentaire sur la société.